



Wallonie

URBANISME
AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le demandeur est Madame Françoise NAETS, domiciliée chaussée de Huy 10 à 1325 Dion-Valmont.

Le bien concerné est situé Chaussée de Namur 77 B à 1315 Incourt, et est cadastré 01 B 303 D.

Le projet consiste en la transformation d'une grange et de son annexe en un logement unifamilial 3 façades et présente les caractéristiques suivantes :

- Application de l'art. R.IV.40-2, 2 du Code de Développement Territorial - Grange à transformer en recul par rapport aux bâtiments situées sur les parcelles contigües)

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 9 heures à 11 heures 45, le lundi de 17 heures à 19 heures, ou sur rendez-vous à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, Service Urbanisme, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Nathalie HAHN, Agent administratif, ☎ 010/23.95.93, 📠 010/88.93.72, ✉ urbanisme@incourt.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 01/10/2018 au 15/10/2018 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de INCOURT, rue de Brombais, 2 à 1315 INCOURT ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@incourt.be

POUR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

F. LEGRAND.



Le Bourgmestre

L. WALRY.